

---

## COMMISSION 4 : FINANCES, CITOYENNETÉ, MOYENS DES SERVICES

### POLITIQUE 41 - FINANCES, MOYENS DES SERVICES

#### 41-2 BÂTIMENTS - MOYENS GÉNÉRAUX

##### I - BÂTIMENTS

Le parc immobilier du Département représente 700 000 m<sup>2</sup> de surfaces pour environ 350 sites, auxquels il faut ajouter le patrimoine du SDIS, confié au Département depuis 2009 et qui compte 95 000 m<sup>2</sup> répartis sur 96 sites.

La politique patrimoniale du Département s'articule autour de quatre axes principaux :

- Structurer et adapter le patrimoine pour répondre aux objectifs des différentes politiques sociale, éducative, culturelle et sécuritaire,
- Maintenir la qualité d'usage de l'ensemble de son parc,
- Améliorer l'accessibilité des immeubles à tout type de handicap,
- Améliorer la performance énergétique et maîtriser les dépenses correspondantes.

Le projet de budget d'investissement en matière de bâtiments s'élève en 2022 à 61,61 M€ tous budgets confondus. Ce montant, déterminé en fonction de l'avancement des études et des travaux des opérations engagées à ce jour par la collectivité, confirme le niveau important des investissements du Département au travers notamment de son patrimoine bâti.

Le budget de fonctionnement 2022 s'établit quant à lui à 13,72 M€ tous budgets confondus.

#### **A. LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

##### **1. Collèges : 37,35 M€**

L'année 2021 a vu la livraison de la demi-pension du collège de Saint-Méen-le-Grand et de la première tranche de la restructuration au collège les Rochers Sévigné à Vitré.

Les chantiers se poursuivent pour une livraison en 2022 de la restructuration-extension à Romillé suivie d'un réaménagement de la cour, de la reconstruction de la SEGPA de Dol-de-Bretagne et de la rénovation énergétique à Gandhi à Fougères.

Les travaux ont démarré dans les collèges de Pacé et Retiers. La construction du collège de Melesse se poursuit pour une livraison début 2023. Les travaux vont démarrer pour la restructuration du collège de Bain-de-Bretagne, mais aussi pour l'internat à Guipry-Messac dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2023.

Les études de conception pour la reconstruction extension à Saint-Aubin-du-Cormier, les restructurations de Val d'Anast et de Le Rheu vont s'achever en 2022.

Enfin, les concours d'architecte de la cité scolaire de Combourg et de l'extension du collège des Gayeulles lancés en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région et aussi pour l'extension reconstruction du collège de Cleunay à Rennes permettront de choisir les projets lauréats.

---

Par ailleurs, les collèges bénéficient d'interventions transversales dans les domaines suivants :

- un programme de renouvellement des équipements et des mobiliers pour environ 0,98 M€,
- un programme pluriannuel de maintenance et de travaux d'amélioration de 7,1 M€, dont 1,8 M€ sont réservés aux travaux d'accessibilité, ainsi que le Schéma directeur énergie approuvé par l'Assemblée départementale en avril 2019 qui se traduit en actions concrètes : pour les seuls collèges, ce sont près de 0,80 M€ de travaux qui sont prévus.

4 rénovations énergétiques majeures sont engagées à Duguay Trouin (Saint-Malo), Paul Féval (Dol-de-Bretagne), Clothilde Vautier (Rennes) et Victor Segalen (Chateaugiron), conformément aux engagements du Schéma directeur énergie départemental.

Le Plan numérique éducatif départemental (PNED) se poursuit avec la remise à niveau des infrastructures à l'intérieur des établissements pour 3,20 M€ (travaux de câblage hors dotation matérielle intégrée au budget de la direction des systèmes numériques). Plus de 15 collèges supplémentaires seront modernisés en 2022.

## **2. Autres bâtiments**

L'investissement portant sur la modernisation des locaux et des services s'établit à hauteur de 15,33 M€.

L'ESC de Maurepas, dont le chantier est engagé depuis l'été 2020, sera livré au second semestre 2022. L'extension de l'ESC de Dol est également en cours.

Les travaux vont démarrer pour les constructions des centres routiers mutualisés de Retiers et Saint-Aubin-du-Cormier. La consultation de maîtrise d'œuvre sera engagée pour la construction d'un nouveau centre d'exploitation à Val-Couesnon : il remplacera 2 centres existants et un lieu d'embauche pour les ENS.

Enfin, il faut souligner l'effort constant du Département sur le maintien de la qualité d'usage de son patrimoine. 2,35 M€ sont ainsi dédiés en 2022 aux travaux d'entretien et d'amélioration des locaux, dont 200 000 € dans le cadre du Schéma directeur énergie.

2022 verra également la livraison dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de lots en copropriété au sein du village des collectivités qui pourront être mis à la disposition de l'ADT et de la SADIV, incluant des parkings et l'aménagement intérieur des bureaux.

Des études sont en cours sur la cuisine du restaurant administratif de Beauregard pour assurer la maîtrise sanitaire de la production de repas pour les prochaines années.

Une nouvelle autorisation de programme intitulée « acquisition pour structures d'hébergement des MNA » sera ouverte au BP 2022 à hauteur de 2 594 000 € permettant de répondre à de futures opportunités d'acquisitions immobilières. Dans cette perspective, Néotoa a été missionné par le Département pour trouver des solutions de logements aux MNA et réaliser des études de préféabilité urbaine et architecturale. A cet effet, des crédits d'étude sont prévus à hauteur de 18 K€ par an dès 2022.

## **3. Patrimoine du SDIS**

L'investissement sur le patrimoine du SDIS s'établit à hauteur de 8,93 M€ en 2022.

La nouvelle direction à Moulin de Joué est livrée ; le Centre de secours de Rennes centre devrait déménager au printemps.

---

Les travaux de construction pour le CIS de Plélan-le-Grand s'achèveront au printemps. La construction de la plateforme logistique du SDIS mutualisée avec les services départementaux sur le site du Hil s'est achevée début 2022, avant d'engager pour une année la rénovation des ateliers existants.

Les études de conception sont en cours sur le module d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant (MEPARI) sur le site de L'Hermitage, ainsi que pour les centres de secours volontaires mutualisés avec les centres routiers à Retiers et Saint-Aubin-du-Cormier. Les études de programmation se terminent pour les reconstructions des centres de Cancale, la Bouëxière et Baulon.

0,832 M€ seront également dédiés en 2022 aux travaux d'entretien et d'amélioration des locaux dont 50 K€ dans le cadre du Schéma directeur énergie.

## **B. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit avec un budget établi à hauteur de 12,86 M€ sur le budget principal, 0,84 M€ sur le budget annexe Biodiversité et paysages et 0,78 M€ sur le budget annexe Bioagropolis.

On peut notamment relever qu'un plus grand nombre de modulaires sont loués pour accompagner les opérations de restructuration en sites occupés, notamment dans les collèges.

## **II – MOYENS GÉNÉRAUX**

Les moyens généraux regroupent l'ensemble des moyens mis à la disposition des services départementaux et nécessaires à leurs activités : imprimerie, fournitures, mobiliers, véhicules, etc.

Le budget 2022 de la direction des moyens généraux est en rupture par rapport au budget 2021 en conséquence de la mise en œuvre de la démarche de mutualisation entre le SDIS et le Département pour réaliser certaines prestations décrites ci-après.

Cette démarche, visant à élargir les collaborations actuelles, prend la forme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'un service mutualisé « Groupement Maintenance et Logistique Mutualisé » : GMLM porté par le SDIS qui a notamment en charge la maintenance de l'ensemble de la flotte des véhicules et engins des 2 entités, ainsi que la gestion des équipements de protection individuels et vêtements de travail (distribution, nettoyage...).

En conséquence, l'ensemble des lignes et crédits correspondant aux prestations d'entretien, d'acquisition de pièces détachées, et au fonctionnement du garage ont été transférés au SDIS. Les dépenses correspondantes seront avancées par le SDIS et remboursées par le Département sous la forme d'une contribution annuelle révisable au budget de fonctionnement du GMLM. On retrouve cette contribution globalisée au niveau du budget de fonctionnement des moyens généraux.

Le budget 2022 se caractérise par ailleurs par un retour à un niveau standard en fonctionnement et en investissement notamment sur la partie acquisition de véhicules et engins après 2 années marquées par des surcroits de dépenses de fournitures liées à la crise sanitaire.

Pour le reste, le Département poursuit sa démarche de simplification et d'harmonisation des moyens mis à disposition des agents. L'objectif est d'aller vers plus de sobriété et de standardisation en intégrant l'innovation liée aux évolutions numériques et aux nouvelles formes d'organisation du travail et de pratiques professionnelles.

---

## **A. LOGISTIQUE**

### **En fonctionnement (3 770 700 €)**

Le budget primitif couvre principalement les dépenses relatives aux postes suivants :

- Carburants (stockés ou payés sur les cartes accréditives) avec une hypothèse de +2 % par rapport aux consommations de l'été 2021 : 1 700 000 €
- Nettoyage des locaux de la collectivité (hors collègues) : 1 520 000 €
- Fournitures administratives, entretien et équipements divers dont une partie est déléguée en agences : 180 000 €
- Frais de sécurité (gardiennage différents sites) : 82 000 €

### **En investissement (5 315 000 €)**

Achats divers matériels, mobiliers et fournitures pour 1 000 000 €

Acquisition de véhicules inférieurs à 3,5 T : 1 000 000 € conformément aux nouvelles dispositions de gestion de la flotte visant à rajeunir la flotte en cohérence avec les contraintes réglementaires, budgétaires, et les orientations politiques avec une part réservée à l'acquisition de véhicules à faible émission de gaz à effet de serre (véhicules électriques).

Acquisition de véhicules lourds (engins opérationnels) : 3 315 417 €

## **B. EDITIONS PLURIMEDIA**

Le Département poursuivra en 2022 sa politique de modernisation des moyens d'impression dans un objectif de maîtrise des coûts et conformément aux objectifs réglementaires (loi relative à la transition énergétique). En 2022, il s'agira donc de poursuivre le renouvellement de la flotte de photocopieurs, d'accompagner les démarches de dématérialisation de la collectivité et de les étendre à certaines publications.

### **En fonctionnement (707 000€)**

le BP 2022 comprend les dépenses relatives aux postes suivants :

- Maintenance des équipements (copieurs, matériel imprimerie) : 265 000 €
- Acquisition de productions : 200 000 €
- Dépenses de fournitures (papier, ...) : 100 000 €
- Poursuite de la mise en œuvre de la signalétique : 130 000 €
- Autres dépenses (location, taxes...) : 12 000 €

### **En investissement (268 000€)**

Acquisition de matériel d'imprimerie et d'édition pluri média : 268 000 K€

## **C. ENTRETIEN DES VEHICULES**

### **En fonctionnement (3 013 900 €)**

Intégrant la contribution au fonctionnement du service unifié (comprenant la masse salariale des agents mis à disposition pour un peu plus de 800 véhicules) : 2 962 300 €

### **En investissement (25 000 €)**

Création d'une nouvelle AP GMLMI001 pour permettre le versement d'une subvention d'équipement de 25 000 € au SDIS dans le cadre de la mise en place du service unifié.

---

## D. MAGASIN

### En fonctionnement (320 000 €)

Comprenant notamment l'acquisition des vêtements de travail via un groupement de commandes avec le SDIS : 190 000 €

### En Investissement (23 000 €)

## E. UNITE DE GESTION DES SITES ALTO

En fonctionnement : 316 000 € dont 65 000 € de crédits prévus pour couvrir les frais d'études et les travaux nécessaires au confinement des polluants sur le site de la Selle en Luitré, avant la mise en vente de ce dernier.

En investissement : 50 000 € pour l'acquisition de matériels et de travaux par l'unité de gestion de sites basé au Hil, désormais rattaché à la DMG.

## F. RECETTES

En recettes, 179 200 € ont été inscrits au crédit des moyens généraux au BP 2022 correspondant essentiellement aux produits des cessions d'immobilisation (revente des véhicules et engins par l'intermédiaire d'une plateforme de vente en aux enchères en ligne).

### Synthèse :

*En ce qui concerne les bâtiments :*

*Le budget d'investissement 2022 s'élève à 61,61 M€, traduisant l'effort important et constant porté par la Collectivité à l'investissement dans les collèges, centres de secours, centres d'exploitations et CDAS au sein des espaces sociaux communs.*

*L'année 2022 sera marquée par la livraison de l'ESC Maurepas et la plateforme logistique dans la logique de synergie et mutualisation avec le SDIS sur de nombreux projets immobiliers.*

*Le niveau d'investissement dans les collèges atteint plus de 37 M€ concrétisant la volonté de modernisation des établissements au plus haut niveau de performance environnementale : construction du collège de Melesse, reconstruction des collèges de Cleunay à Rennes et de Saint-Aubin-du-Cormier, 4 rénovations énergétiques lourdes notamment.*

*En fonctionnement, l'augmentation des dépenses d'énergie reste maîtrisée en 2022 malgré le contexte global.*

*En ce qui concerne les moyens généraux :*

*Le budget d'investissement s'élève à 5 681 417 € (budget principal). Il tient compte du renouvellement d'une partie de la flotte automobile et engins opérationnels.*

*Le budget de fonctionnement s'élève quant à lui à 8 127 600 €.*

*En conclusion, je vous propose :*

- d'approuver les propositions exposées au rapport, conformes aux débats des orientations budgétaires ;*
- d'inscrire au budget primitif 2022, l'ensemble des crédits de paiement correspondants ;*
- d'ouvrir les autorisations de programmes millésimées 2022 suivantes :*

**- Pour les bâtiments :**

|          |  |             |
|----------|--|-------------|
| BATII148 | Restructuration Extension – Collège Martin Luther King | 354 000 €   |
| BATII149 | Restructuration – Collège les Chalais                  | 354 000 €   |
| BATII150 | Construction CIS Baulon                                | 134 000 €   |
| BATII151 | Acquisition Collège de Dinard                          | 170 000 €   |
| BATII152 | Modernisation Cuisine RIA                              | 252 000 €   |
| BATII153 | Acquisition pour structures d'Hébergement de MNA       | 2 594 000 € |

➤ **Pour les moyens généraux :**

|          |   |             |
|----------|---|-------------|
| ACHAI001 | Moyens Généraux                                 | 1 571 500 € |
| VEHII001 | Moyens Généraux Véhicules                       | 1 250 000 € |
| MROUI001 | Matériels Roulants                              | 3 000 000 € |
| GMLMI001 | Groupement Maintenance et Logistique Mutualisés | 25 000 €    |
| IMPRI001 | Moyens généraux Imprimerie                      | 300 000 €   |
| PARCI007 | Entretien Bâtiments                             | 92 000 €    |

LE PRESIDENT  
**Jean-Luc CHENUT**